

OMCT

Réseau SOS-Torture

EDITION SPÉCIALE

سناد 10 سنوات
ans
مرکز توجیه OMCT Centre de Conseil

SANAD 10 ans

avec et pour

les victimes





Une décennie de courage et d'espoir avec SANAD

Septembre 2023 revêt une signification particulièrement profonde pour nous, car nous célébrons le dixième anniversaire de notre programme, SANAD. Cette décennie a été marquée par un engagement irrévocable, une lutte acharnée, des déceptions inévitables, mais surtout, des réalisations importantes.

Il y a douze ans, la Tunisie a vécu une révolution historique qui a fait naître en nous l'espoir d'un avenir où la justice, l'équité et la démocratie régneraient en maîtres. Cependant, la réalité brutale est que nous sommes encore loin de cette vision, et que la violence institutionnelle perdure dans notre pays.

Au cours de cette décennie avec SANAD, nous avons été témoins de la détermination inébranlable de nos bénéficiaires, des victimes de torture et de mauvais traitement qui ont courageusement dénoncé les pratiques infligées par l'État. Leur voix s'est élevée avec force pour réclamer leur droit à la justice et à la réhabilitation, tout en défiant sans relâche la politique de marginalisation institutionnelle et sociale qui les opprimait.

Au fil de ces années, j'ai pu écouter des centaines d'histoires lourdes et douloureuses qui nous ont encouragés à donner plus. J'ai également été témoin de l'évolution et de la réforme de notre assistance multidisciplinaire face à la rigidité du système dans le traitement des dossiers juridiques et sociaux des victimes de violences institutionnelles.

Cependant, il reste encore un long chemin à parcourir. La lutte contre le phénomène tortionnaire est une bataille complexe et exigeante. Mais je crois fermement que chaque petit pas en avant nous rapproche de notre objectif ultime : une Tunisie où la violence institutionnelle n'est plus qu'un sombre chapitre du passé.

C'est pourquoi nous persévérons sans relâche pour transformer ce rêve en réalité. C'est là que réside notre espoir. Notre mission au sein de SANAD consiste à reconstruire la vie des victimes, à leur redonner confiance en un État qui respecte les principes universels des droits de l'Homme. Ce travail n'est pas facile, ni pour les victimes ni pour nous. Il demande un engagement total et une implication profonde.

À l'occasion de cet anniversaire, je tiens à exprimer ma sincère gratitude à mon équipe, dont je suis profondément fière. Cette équipe a acquis une expertise inestimable grâce à son apprentissage sur le terrain et continue de fournir un accompagnement essentiel, chaque jour.

Je tiens également à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu notre cause au fil des ans. C'est grâce à votre solidarité, à votre générosité et à votre détermination que nous pouvons poursuivre notre lutte pour la justice et les droits humains en Tunisie.

Ensemble, nous avons le pouvoir de transformer l'espoir en réalité.

Najla Talbi
Directrice SANAD



Qu'est-ce que **SANAD** ?

SANAD est le programme d'assistance directe et pluridisciplinaire aux victimes de torture ou/et de traitements cruels, inhumains ou dégradants en Tunisie, mis en place dans le cadre général de la mission de l'OMCT.

2013 Le début ...

Le Kef

Sidi Bouzid

En septembre 2013, l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) en partenariat avec l'Organisation Contre la Torture en Tunisie (OCTT) ouvre deux centres SANAD de conseil et d'orientation à Sidi Bouzid et au Kef pour fournir une assistance directe, pluridisciplinaire (juridique, sociale et médicale) et gratuite aux victimes de torture et de mauvais traitements. Les centres servent également de point d'amarrage régionaux pour tous ceux qui s'impliquent dans la lutte contre la torture et l'impunité.

Le choix d'implanter les deux centres SANAD à Sidi Bouzid et au Kef a été pris

en partie dans la perspective d'amener la possibilité d'une réhabilitation efficace plus proche des victimes directes et indirectes, d'assurer que les services SANAD couvrent l'ensemble du pays, et surtout de privilégier les régions les plus reculées où sévit encore un niveau de pauvreté et d'injustice très élevé.

Lors de l'installation des centres SANAD, aucune autre structure équivalente n'existait en Tunisie et l'équipe de SANAD a été amenée à faire preuve de créativité dans le développement de son activité en tenant compte du contexte spécifique de chaque région.

La première histoire



En juin 2013, Moncef (58 ans) est violenté, humilié et intimidé par des agents de la garde nationale de Jendouba, sa fille harcelée. SANAD accompagne Moncef et sa fille à travers une assistance juridique et sociale sur mesure dans le but de reconstruire des liens de confiance avec leur environnement.

Le savez-vous ?

Le 23 octobre 2013, l'Assemblée Nationale Constituante (ANC) adopte la loi organique 2013-43 portant création de l'Instance Nationale pour la Prévention de la Torture (INPT). Dans son article 24, la loi rend le crime de torture imprescriptible.

Grace à l'appui financier et la confiance de la coopération Suisse en Tunisie et de la Commission de l'Union européenne, le programme SANAD voit le jour en septembre 2013. Depuis 2017, le Fonds de contributions volontaires des Nations unies pour les victimes de la torture et le Bureau de la démocratie, des droits de l'Homme et des affaires du travail des États-Unis ont renforcé les rangs de soutien pour le programme d'assistance directe SANAD. Nous sommes fiers et reconnaissants de ces partenariats privilégiés.

Merci

à l'équipe



Sabrine

Coordinatrice sociale est notre pionnière et plus ancienne collègue au sein de SANAD.



Loubeba

Coordinatrice juridique a ouvert le centre de conseil à Sfax en 2019.



Amal

Coordinatrice sociale a joint l'équipe en 2021.



Hassib

Coordinateur juridique a joint l'équipe en 2022.



Yosra

Coordinatrice juridique a joint l'équipe en 2022.



Amel subit un HARCÈLEMENT POLICIER

DEPUIS 2014.

Depuis que son mari, ex-détenu pour terrorisme, a quitté le pays, L'ABANDONNANT SEULE AVEC LEURS DEUX JEUNES ENFANTS.



CETTE RELATION PASSÉE VAUT À AMEL D'ÊTRE FICHÉE DEPUIS PRÈS DE 10 ANS.



Elle étouffe sous la pression policière, LES PERQUISITIONS DOMICILIAIRES, ARRESTATIONS, CONVOCATIONS AU POSTE DE POLICE, INTIMIDATIONS SUR SA FAMILLE ET SES ENFANTS...



EN 2021

AMEL PASSE LES PORTES DE SANAD

SANAD l'accompagne depuis lors, avec ses deux enfants sur le chemin de la réhabilitation.



TOUS TROIS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN SUIVI PSYCHOLOGIQUE.

SANAD A FOURNI UNE ASSISTANCE MÉDICALE

à Amel qui souffrait de maux liés au harcèlement



AU NIVEAU SOCIAL

SANAD a appuyé l'intégration socioprofessionnelle d'Amel à travers l'achat d'un pétrin et de matières premières pour qu'elle confectionne des gâteaux à vendre.



SUR LE PLAN JURIDIQUE,

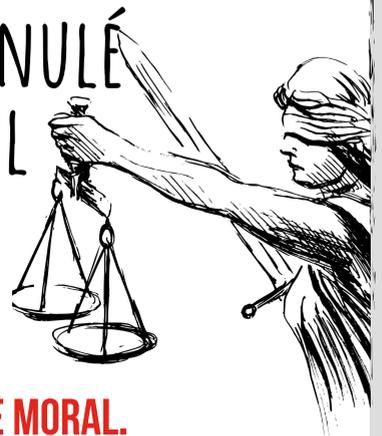


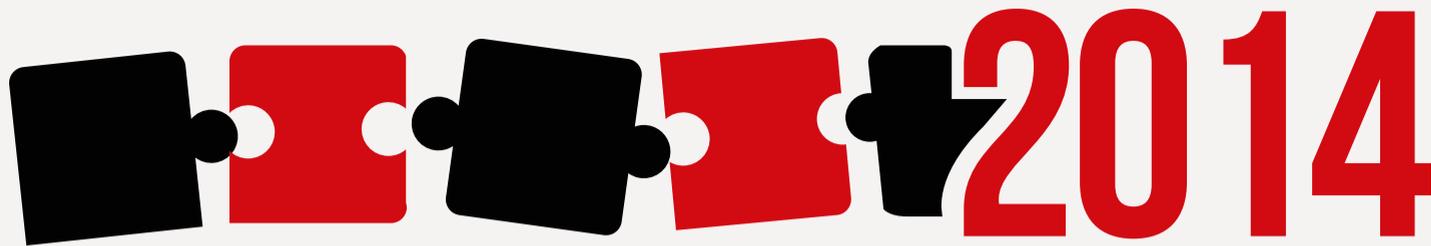
STOP SANAD ELHAQ A SAISI LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF pour dénoncer le harcèlement policier infligé à Amel.

EN MARS 2023

LE TRIBUNAL A ANNULÉ LE FICHAGE D'AMEL ET CONDAMNÉ

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR À LUI PAYER 5000TND COMME INDEMNISATION DU PRÉJUDICE MORAL.





0 1 0 2
bénéficiaires
accompagnés par SANAD

Le renforcement de SANAD et ses premières fortes réalisations

Le travail holistique ne peut se faire seul, il nécessite un effort de mise en convergence des efforts de l'ensemble des parties prenantes. Afin de mieux œuvrer ensemble, le renforcement en capacités des groupes de professionnels est au cœur

de notre lutte contre la torture. Notre objectif est à la fois de donner plus d'outils aux psychologues, travailleurs sociaux, avocats et associations, pour venir en aide aux survivants de la torture et de mauvais traitements, mais aussi de leur per-

mettre de devenir des acteurs en matière de prévention.

L'objectif est de créer des équipes multidisciplinaires, agissant chacune dans leur domaine de compétence pour optimiser la réhabilitation des

victimes qui fait intervenir plusieurs acteurs. Le renforcement de capacités assure aussi une sensibilisation et une prise de conscience des professionnels par rapport à l'ampleur de ce fléau et de son impact sur l'individu et sur la société entière.



SANAD sous la plume de ses conseillers

« L'objectif immédiat du programme SANAD était de permettre aux victimes de la torture et des mauvais traitements un accès aisé à la justice. Les premiers bénéficiaires ont contribué largement à faire connaître SANAD autour d'eux. Dès le début, un certain nombre d'avocats défenseurs des droits humains se sont engagés pour travailler avec SANAD et venir en aide aux victimes de la torture et des mauvais traitements. L'office d'avocat est très important pour l'accès à la justice pour les victimes ; c'est une assurance

qui leur permet d'accéder à un univers qu'ils ne connaissent pas, et qui continue à leur inspirer beaucoup de craintes. Les visites rendues aux procureurs et aux juges d'instruction ont pour but de les sensibiliser à la nécessité d'appliquer la loi dans toute sa rigueur pour éradiquer la torture et mettre fin à l'impunité. La persévérance dans l'effort fourni par les équipes et les avocats de SANAD doit prévaloir. Un effort de sensibilisation de l'opinion publique est nécessaire pour attirer l'attention sur les carences de la justice dans la lutte contre

la torture et sur la nécessité de procurer une protection appropriée aux victimes qui portent plainte et aux membres de leurs familles contre les représailles exercées sur eux par quelques agents mis en cause pour faits de torture. Malgré toutes ces carences, la lutte contre la torture que mènent SANAD et l'OMCT commence à porter ses fruits, et le nombre de plaintes déposées et instruites est en constante progression. »

Décembre 2014



Me Mokhtar Trifi,
Conseiller juridique
du programme SANAD

Une histoire qui nous a marqués en 2014



En juillet 2014, Mongia (38 ans) est agressée physiquement et moralement par des agents de police qui, en représailles fabriquent de fausses accusations contre elle et son mari à la suite de la plainte qu'ils ont déposée. Leurs enfants en bas âge sont traumatisés par des descentes musclées et abusives. SANAD facilite des consultations psychologiques pour elle et ses enfants, fournit les services d'un avocat pour une assistance juridique et l'oriente vers les institutions régionales du ministère des Affaires sociales afin de bénéficier d'un carnet de soin gratuit et une allocation permanente.

Le savez-vous ?

Le 27 janvier 2014, l'Assemblée Nationale Constituante (ANC) adopte la nouvelle constitution de la République Tunisienne qui, dans son article 23, rappelle que : « L'État protège la dignité de l'être humain et son intégrité physique et interdit la torture morale ou physique. Le crime de torture est imprescriptible. »

En octobre 2014, à la suite d'une série des morts suspectes en détention, SANAD organise ensemble avec une trentaine d'associations une grande manifestation devant le ministère de l'Intérieur pour dénoncer la violence institutionnelle.



LINA A 31 ANS.

C'est une bloggeuse, journaliste et militante pour les droits humains, connue pour sa lutte contre la violence institutionnelle

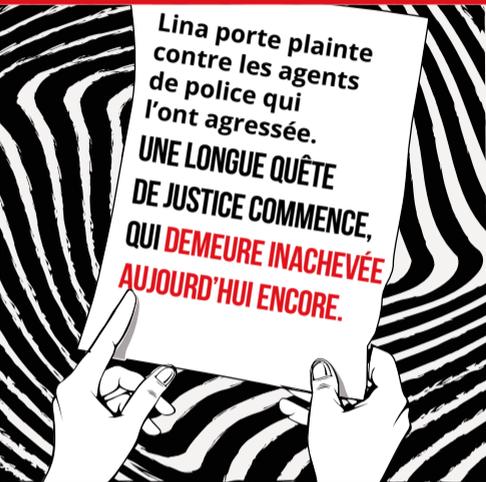


30 AOÛT 2014

Elle est rouée de coups et insultée dans le district de police de Houmet Essouk à Djerba.

www.omct-tunisie.org

28 OCTOBRE 2014



18 NOVEMBRE 2017

Après trois ans d'enquête et une tentative d'étouffer l'affaire, un juge d'instruction accuse enfin les deux agresseurs principaux de violence.

3 ANS



27 JANVIER 2020

Lina décède des suites d'une maladie.

RIP

SES PARENTS POURSUIVENT LE COMBAT POUR QUE JUSTICE LUI SOIT RENDUE



26 JUIN 2020

Le tribunal de Médenine condamne les deux policiers à

un an d'emprisonnement pour violence et 500 dinars de frais de justice

GRAND BÉMOL

Les agents n'ont pas daigné assister à leur procès et sont condamnés par contumace. Ils sont donc considérés comme en fuite alors qu'ils sont toujours en poste !



7 DÉCEMBRE 2021

Les deux agents ont fini par faire opposition de leur condamnation et sont enfin jugés en présentiel.

L'un d'eux est acquitté et l'autre condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 300 dinars de frais de justice

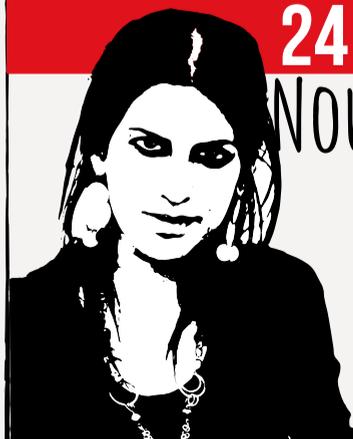


LA FAMILLE DE LINA FAIT APPEL.

LE PROCÈS EN APPEL S'EST OUVERT LE

24 JANVIER 2023

NOUS DEMANDONS JUSTICE POUR LINA !



2015


 0158
 bénéficiaires
 accompagnés par SANAD

Des partenariats qui se nouent et une pluridisciplinarité qui évolue

Les personnes ayant subi des actes de torture et de mauvais traitements sont en grande souffrance et l'assistance sociale va constituer un élément fondamental dans le processus de réparation. En effet, ces personnes rapportent souvent en premier lieu des problèmes de santé auxquels ils ne peuvent

faire face faute de couverture sociale adéquate. Par ailleurs, la violence impacte la vie des personnes dans leurs différentes composantes à savoir personnelles, professionnelles et familiales et conduisent les coordinatrices sociales à élargir leur champ d'actions sur divers volets tels que l'éducation, la

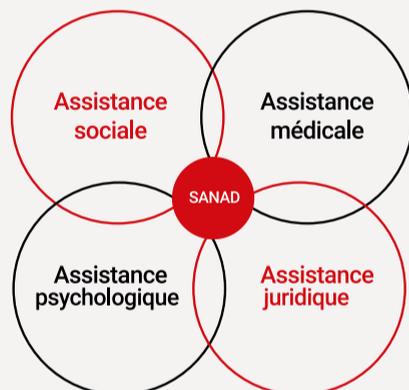
formation professionnelle, le soutien et l'accompagnement dans la recherche d'emploi.

En mai 2015, l'OMCT signe un protocole d'accord avec le ministère des Affaires sociales qui facilite la coopération et l'accès aux services sociaux. L'OMCT facilite ainsi la formation des

psychologues appartenant aux centres de défense et d'intégration sociales (CDIS) du ministère des Affaires sociales, ainsi que les coordinateurs des centres SANAD en modération des groupes de parole avec les victimes directes ou indirectes de torture et de mauvais traitements.

Notre spécificité est la pluridisciplinarité

Programme pionnier en Tunisie, les équipes des centres SANAD ont à cœur d'évaluer et d'améliorer continuellement leurs services pour demeurer une référence en matière de prise en charge et de réhabilitation globale, ceci à travers un processus pluridisciplinaire qui se développe jour après jour en fonction des besoins identifiés.



SANAD sous la plume de ses conseillers

« Face à l'indicible que représente souvent la torture et les mauvais traitements, le rôle du psychologue qui cherche l'élaboration, le soin par les mots et la construction par l'échange est important. Les centres SANAD donnent au psychologue sa place en ce sens qu'il n'est pas un simple professionnel de la santé mentale auquel ils réfèrent un « patient ». Le psychologue intervient dans la co-construction avec l'ensemble de l'équipe (sociale, juridique, communication et sensibilisation) et le bénéficiaire de son projet de vie.

La torture induit certes des troubles psychiques et de la pathologie mentale souvent sévères. Cependant, lorsque la pathologie occupe toute l'attention de l'aidant, nous courons le risque de cristallisation dans la pathologie et dans le

statut de victime. Notre défi et notre travail au quotidien est de rendre ces personnes actrices de leur propre vie, autonomes et libres. Cette vie que la société à un moment donné a cherché à briser, il est important de pouvoir la restituer à la personne afin qu'elle poursuive sa vie comme un citoyen à part entière. »

Extrait du Rapport SANAD 2017.



Rim Ben Ismail
Psychologue avec SANAD
Présidente de PDM-T

Merci Rim, d'être une source d'inspiration pour SANAD !

Une histoire qui nous a marqués en 2015

En mai 2015, Abdelmadjid (53 ans) est arrêté et agressé physiquement par des agents de police à Sidi Bouzid.

Il porte plainte et contacte SANAD pour obtenir justice. Les forces sécuritaires l'arrêtent de nouveau et l'intimident. Abdelmadjid décède dans la nuit au poste de police. Les autorités

parlent d'un suicide, mais les circonstances de la mort sont suspectes. L'équipe de SANAD perd pour la première fois un bénéficiaire en détention. Le choc est profond. SANAD accompagne la famille d'Abdelmadjid dans sa quête de justice pour mettre fin à l'impunité.

Actualités

Les attaques terroristes au Bar do et à Sousse changent la perception de la Tunisie à l'étranger ainsi que l'action des forces sécuritaires en Tunisie. La torture exercée dans le cadre des enquêtes connaît une recrudescence. Dans le cadre de

la lutte contre le terrorisme, le ministère de l'Intérieur ravive aussi la politique de fichage et intensifie les mesures de contrôle administratif à l'encontre des personnes fichées.

SANAD intègre pleinement les structures de l'OMCT et collabore avec l'OCTT.



18 AOÛT 2016

LA VIE DE JAMEL OUEGHI BASCULE.

Il arrive sur le lieu d'une bagarre impliquant son frère.

DES POLICIERS DÉBARQUENT. DEUX D'ENTRE EUX MATRAQUENT JAMEL.



CETTE AGRESSION BRÈVE MAIS D'UNE RARE VIOLENCE ANÉANTI JAMEL EN UN INSTANT.

IL TOMBE DANS LE COMA, passe plus de sept mois dans différents hôpitaux.




Sa femme se retrouve seule avec leur petite fille de 3 ans et leur bébé de deux mois.



Jamel souffre aujourd'hui d'un **TAUX D'INCAPACITÉ DE 82%.**

Il marche à peine et ne peut plus vivre normalement.

CELA FAIT PRÈS DE SEPT ANS QU'IL SE BAT POUR OBTENIR JUSTICE, ENTRE ESPOIRS EN DÉSILLUSIONS.

15 JUILLET 2020



6 ET 3 ANS DE PRISON + 150 000 TND

le tribunal du Kef condamne ses agresseurs à 6 et 3 ans de prison pour violence. Ils doivent payer à Jamel 150 000 TND pour le préjudice subi.

UNE FORTE SOMME QUI N'EST PAS GRAND-CHOSE POUR UNE VIE BRISÉE.

Malgré la gravité extrême des souffrances infligées, **LES JUGES REFUSENT DE QUALIFIER LA TORTURE** car Jamel n'a pas été forcé à signer des aveux.



Une conséquence regrettable de la mauvaise définition de la torture dans le code pénal tunisien.




9 MARS 2022 LE JUGEMENT D'APPEL FAIT L'EFFET D'UN COUP DE MASSUE POUR JAMEL !

Réduction de peine pour les accusés et rejet de la demande d'indemnisation sur un fondement juridique fallacieux. Les accusés sont toujours libres.

AVEC LE SOUTIEN DE SANAD ELHAQ, JAMEL POURSUIT LE COMBAT JUDICIAIRE.

16 NOVEMBRE 2022

La Cour de cassation casse le jugement d'appel.

L'ESPOIR DE JUSTICE RENAÎT.

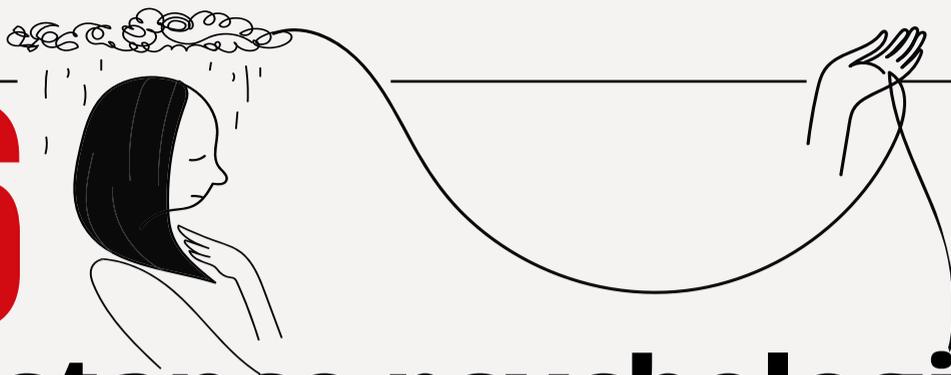


LA PROCHAINE AUDIENCE AURA LIEU LE 27 JUIN 2023

RÉCLAMONS JUSTICE POUR JAMEL !



2016



0 2 2 8
bénéficiaires
accompagnés par SANAD

Une assistance psychologique qui s'adapte aux besoins

En 2016, SANAD renforce sa collaboration avec les structures du ministère des Affaires sociales dans la prise en charge des bénéficiaires mais aussi dans le but de sensibiliser les équipes sur tous les aspects de la lutte contre la torture afin de diffuser les valeurs et principes qui sont le fondement même d'un État de droit.

Ensemble, elles peuvent donner du sens à des situations qui en manquent.

L'année 2016 voit s'enraciner un climat sécuritaire toujours plus dur : prolongation répétée de l'état d'urgence, dérives et atteintes aux libertés fondamentales et réintroduction d'un discours tendant à justifier l'usage de la torture dans le contexte de la lutte anti-terroriste. Ce climat difficile s'accompagne d'un sentiment de frustration et de stagnation sur le volet des réformes économiques et sociales. 2016 est pourtant également marquée par plusieurs étapes importantes dans la lutte contre l'impunité et la prévention de la torture. Le processus de justice transitionnelle,

malgré les multiples obstacles rencontrés, pose des jalons importants et symboliques avec la tenue des premières audiences publiques en novembre. Une étape essentielle pour les citoyennes et citoyens tunisiens dans la construction de la mémoire nationale.

Le rapport annuel de SANAD de l'année 2016 se concentre sur l'analyse des dossiers juridiques pour identifier les causes et mécanismes de la persistance de l'impunité des tortures et mauvais traitements.

La mise en place des groupes de parole



En février 2016, SANAD commence à modérer des groupes de parole constitués par des victimes directes ou indirectes, notamment avec les mères des bénéficiaires en détention. Ensemble, ils créent un espace d'échange et de recherche de nouvelles perspectives pour les membres de ces groupes. Ces groupes de paroles abordent des sujets comme leurs ressources internes pour faire face à

leurs conditions socio-économiques, les conditions de détention, la collaboration avec les institutions et les associations, les séquelles psychologiques, le besoin de renforcement de capacités, etc... Les participantes sont toujours en demande de la poursuite de ces échanges qui constituent désormais pour elles le seul espace où elles peuvent extérioriser leur souffrance sans risque de stigmatisation ni d'empathie excessive voire de pitié.

Une histoire qui nous a marqués depuis 2016

Firas, un jeune d'un quartier populaire de Grand Tunis, n'avait que 17 ans lorsqu'il a été condamné, en 2010, à six mois d'emprisonnement dans une affaire de droit commun. Six ans plus tard, il n'est toujours pas sorti de la prison. Constamment en conflit avec les agents pénitentiaires, il fait l'objet de multiples

plaintes et condamnations pour ses agissements en prison. Firas, à la fois délinquant et victime, s'enracine dans le monde carcéral. En coordination avec l'administration pénitentiaire, SANAD facilite des consultations psychologiques individuelles en détention et appuie sa mère au sein d'un groupe de parole.

Actualités



En mai 2016, le Comité contre la torture (CAT) des Nations unies examine le rapport étatique de la Tunisie et adresse des recommandations à l'État tunisien, parmi lesquelles l'harmonisation de l'article 101bis du code pénal avec la Convention contre la torture.

La définition tunisienne de la torture est trop restrictive et constitue un important facteur d'impunité. La Tunisie doit impérativement réformer l'article 101 bis avant son prochain examen par le Comité, espéré en 2024.

L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) nomme les membres de la nouvelle Instance Nationale pour la Prévention de la Torture (INPT) pour un mandat de six ans. Avec l'appui technique de l'OMCT, l'INPT commence son important travail de vigie.

SAMI, 53 ANS
SA FEMME JAWAHER, 35 ANS,
 sont parents de deux fillettes de 9 et 11 ans.

2020 EN AOÛT Sami sort de prison après avoir purgé une peine de 6 ans

**L'ENFER COMMENCE !
 POUR TOUTE LA FAMILLE.**

Sami se retrouve assigné à résidence
SA FEMME FICHÉE S

LES DEUX FILLETES NE SONT PAS ÉPARGNÉES.
 Le harcèlement policier les atteint dans l'endroit censé être un espace sûr et sain pour les enfants:

L'ÉCOLE

SAMI ET SA FAMILLE VIVENT DANS UNE SORTE DE PRISON À CIEL OUVERT

- SANS TRAVAIL,
- SANS SUBSISTANCE
- ET SANS ACCÈS AUX SOINS

EN MANQUE D'UNE VIE DIGNE

FÉVRIER 2021

Suffoquant du harcèlement policier quotidien et de l'isolement social imposé à sa famille,
JAWAHER SOLLICITE L'AIDE DE SANAD.

LES BESOINS DE LA FAMILLE SONT MULTIPLES: JURIDIQUE, MÉDICAL, PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL.
 SANAD les prend en charge et répond à chaque besoin, tout au long de leur parcours de réhabilitation.

FÉVRIER 2021

SANAD établit un plan d'intervention socioprofessionnelle avec Jawaher

POUR JAWAHER
 « LA PÂTISSERIE FAIT MAISON » EST LE PROJET DE L'ESPOIR DE TOUTE LA FAMILLE pour s'en sortir dignement dans la vie.

POUR L'AIDER À MONTER SON PROPRE MICROPROJET DANS SON FOYER.

GRÂCE À L'ACHAT DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE AU DÉMARRAGE DE LEUR ACTIVITÉ GÉNÉRATRICE DE REVENUS
 Jawaher et Sami peuvent obtenir les fonds nécessaires pour évoluer vers une **AUTONOMISATION FINANCIÈRE ET PROFESSIONNELLE STABLES.**

EN PARALLÈLE, SANAD LES ACCOMPAGNE DANS UN LONG PARCOURS DE JUSTICE POUR FAIRE CESSER LE HARCÈLEMENT POLICIER.

2017

0308

bénéficiaires
accompagnés par SANAD

Sur le chemin de la reconstruction

Plusieurs histoires marquent l'année 2017. Des vies se reconstruisent ce qui donne tout son sens à notre présence à leurs côtés :

Iheb est arrêtée dans le cadre d'une affaire de droit commun. À la suite de son agression par des agents de police lors de son arrestation, Iheb perd la vue. En 2014, SANAD commence sa prise en charge. Il doit subir sept interventions chirurgicales pour enfin pouvoir récupérer une vue partielle. La coordinatrice sociale de l'équipe SANAD l'accompagne tout au long du

processus de traitement médical pendant deux ans. Elle intervient auprès des hôpitaux publics et privés pour permettre à Iheb de bénéficier de soins de qualité. SANAD prend en charge les frais des opérations, les frais de transport et tous les frais en lien avec sa réhabilitation. Aujourd'hui, Iheb a pu reconstruire sa vie et fonder une famille.

Bénéficiaire de SANAD depuis 2015, Sami, un ex-détenu, avait gardé des séquelles psychiques et physiques importantes en raison de ses conditions de détention. Grâce à l'assistance de

SANAD, Sami a pu bénéficier d'un carnet de soins et d'une carte d'handicapé lui permettant d'accéder aux services sociaux publics auxquels il a droit. Seul, il était incapable de mener ces démarches.

En novembre 2017, SANAD obtient trois condamnations en faveur de ses bénéficiaires. Tous les jugements sont prononcés sur le fondement de l'article 101 du Code Pénal pour violence perpétrée par un fonctionnaire public.

Améliorer les conditions de vie en détention



La sauvegarde de la dignité humaine et des droits fondamentaux pour toute personne est au cœur de l'action de SANAD. Ceci vaut ainsi pour les détenu-e-s. L'OMCT a engagé une coopération de qualité avec l'administration pénitentiaire afin d'ouvrir le monde carcéral à la culture. En 2015, les deux partenaires ont sollicité les Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) afin de rentrer avec eux en prison. Chaque année, les débats entre réalisateurs et détenu-e-s sont riches et profonds. Les groupes de théâtre des détenu-e-s mettent en scène des spectacles de grande qualité, les orchestres de prisons étaient invités à performer en dehors les prisons,

les cinématographes produisent des court-métrages intéressants.

L'OMCT était toujours fier d'y participer et de faciliter ces échanges. En 2016, Lina et Sadok Ben Mhenni ont initié une collecte citoyenne des livres au profit des bibliothèques pénitentiaires. Plus que 50.000 livres ont désormais été dispatchés dans les 34 bibliothèques partout dans le pays lors des caravanes de culture annuelles, organisées par l'administration pénitentiaire, le ministère de la Culture et l'OMCT. Ces rencontres ont permis de créer des espaces d'échange, de réflexion et de libération mentale.

SANAD en est fière !



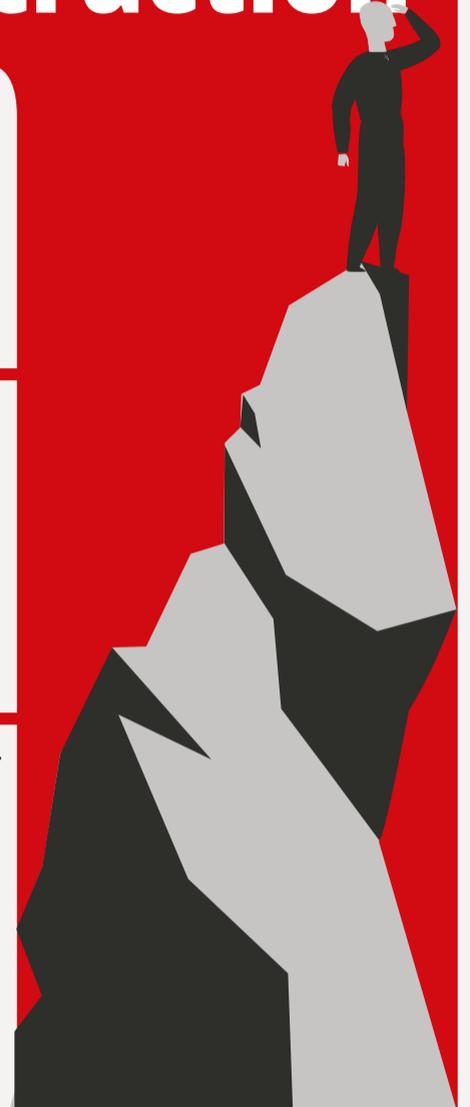
Nous rendons hommage à Sadok Ben Mhenni, qui nous a quitté trop tôt en juillet 2023, pour son engagement sans faille pour l'éducation et la réhabilitation des détenu-e-s.

Nous œuvrons dans ton esprit et avec toute la force de resistant-e-s.

Clin d'œil

Les relations entre l'OMCT et l'administration pénitentiaire s'intensifient depuis 2011. Les deux partenaires sont d'accord sur l'objectif commun d'améliorer les conditions de détention à travers des activités conjointes de réhabilitation. En octobre 2017, SANAD commence à rencontrer régulièrement l'Inspection générale du Comité général des Prisons et de la Rééducation (CGPR) afin d'échanger sur les dossiers de ses bénéficiaires en détention. Ce dialogue contribuera à l'instauration d'un mécanisme de plaintes dans les prisons l'année suivante.

En 2022, après des années de partenariat fructueux, l'administration pénitentiaire suspend la collaboration avec SANAD et l'OMCT dans un contexte politique tendu.



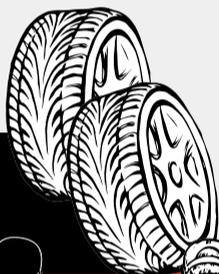
EN 2018

ZOUHEIR

49 ANS, PÈRE DE DEUX ENFANTS DE 6 ET 7 ANS



Il se rend à la frontière algérienne pour acheter des pneus.



IL EST ARRÊTÉ PAR DEUX AGENTS DE LA GARDE NATIONALE



avec lesquels IL A DÉJÀ EU DES PROBLÈMES.

LES AGENTS LE ROUENT DE COUPS JUSQU'À CE QU'IL PERDE CONNAISSANCE.



PUIS ILS ABANDONNENT SON CORPS AU BORD DE LA ROUTE.

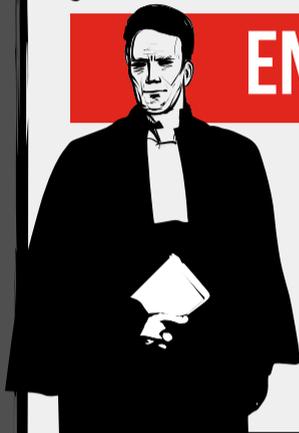


Quelques mois plus tard, LES PEINES SONT RÉDUITES À SIX ANS ET DEUX ANS EN APPEL. Plus grave encore, les demandes d'indemnisation sont



REJETÉES.

EN 2022



SANAD Elhaq mandate un avocat pour la représenter lors du procès contre les deux meurtriers de Zouheir.

LES AGENTS SONT CONdamnÉS À 15 ANS ET 10 ANS D'EMPRISONNEMENT

pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort.

SANAD ELHAQ

a fait un pourvoi en cassation et va continuer de se battre pour obtenir réparation pour la famille de Zouheir, dépourvue de moyens.



En parallèle, SANAD appuie la famille de Zouheir pour pouvoir surmonter les difficultés de la vie après

LA MORT DU PÈRE.



EN 2020

DALILA, L'ÉPOUSE DE ZOUHEIR, FAIT APPEL À SANAD pour l'aider dans sa quête

DE JUSTICE.



Des passants appellent une ambulance. Mais Zouheir



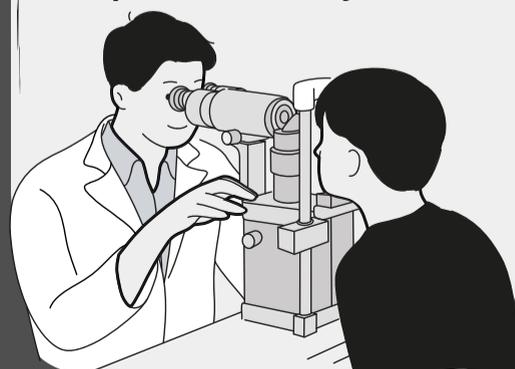
MEURT AVANT D'ATTEINDRE L'HÔPITAL.

SANAD A AINSI FOURNI UNE ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE À CHAHD, la fille de Zouheir, traumatisée par la mort de son père.



ET UNE ASSISTANCE MÉDICALE

à Amine, son fils, qui avait des problèmes aux yeux.



2018

0392
bénéficiaires
accompagnés par SANAD



5 ans d'assistance directe pluridisciplinaire

Tout au long des cinq années écoulées, les équipes de SANAD ont acquis une expérience considérable et créé un espace de prise en charge pluridisciplinaire ainsi qu'un climat de confiance, qui est fondamental pour l'amélioration de la situation des bénéficiaires et de leurs familles. En cinq ans, nous avons pu constater à quel point il est important pour le/la bénéficiaire et sa famille de se sentir au cœur d'un processus holistique et inclusif. En effet, malgré les similarités qui peuvent être relevées entre différents cas dans le déroulement des actes de torture et de mauvais traitements, le vécu des victimes est singulier et nécessite une prise en charge individualisée, sur mesure, et un suivi continu au cas par cas, en partenariat avec les associations spécialisées, les professionnels de santé et de droit et les institutions publiques.

Une histoire qui nous a marqués en 2018

Sami (42 ans) a 3 enfants dont 2 ayant des besoins spécifiques pour leurs handicaps. Il est arrêté violemment en juillet 2018 après avoir subi des agressions sur son lieu de travail. L'un des agents de police lui mord le nez et l'arrache partiellement. Sami est hospitalisé à Razi. Son employeur n'est pas informé et le licencie. SANAD facilite le retour de Sami à son poste



de travail et accompagne la famille dans les démarches nécessaires pour l'obtention d'un carnet de soin gratuit et une carte d'handicap pour le fils malade devant les institutions du ministère des Affaires sociales.

Faits marquants

En 2018, L'Instance Vérité et Dignité transfère plus de 200 affaires aux chambres criminelles spécialisées en Justice transitionnelle. Il s'agit, à travers ces procès emblématiques, de rendre justice aux victimes de violation grave des droits humains et de garantir qu'elles ne se reproduisent pas. A travers SANAD, l'OMCT Tunisie accompagne de près le processus et se constitue même partie civile dans sept affaires de torture.

Le savez-vous ?

62 %
des bénéficiaires pris en charge par SANAD sont âgés entre 18 et 34 ans.

Il s'agit essentiellement de jeunes hommes en pleine construction de leur vie professionnelle et personnelle.



Projet de vie

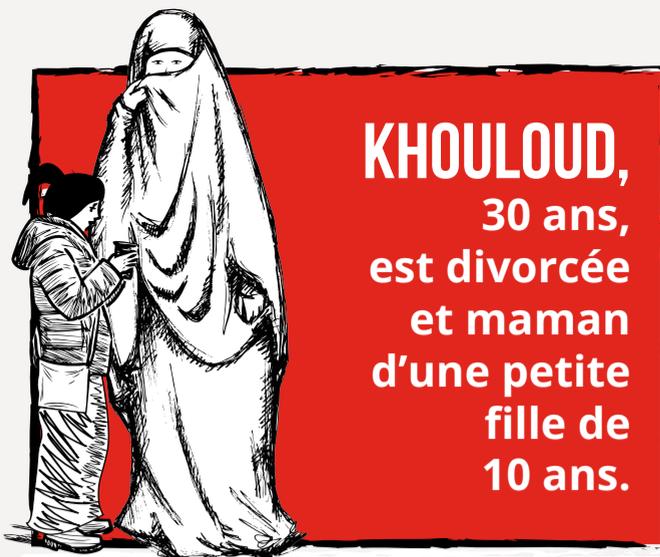
SANAD cherche à renforcer et appuyer la volonté d'entrepreneuriat de ses bénéficiaires. Une vie brisée par la violence institutionnelle est difficilement compatible avec un emploi conventionnel. En outre, le niveau d'études des bénéficiaires n'est souvent pas suffisant pour obtenir des microfinance-ments classiques afin de lancer une activité professionnelle indépendante. SANAD doit ainsi faire preuve de ténacité et d'ingéniosité pour orienter ses bénéficiaires sur la voie de la réhabilitation professionnelle.

Le 26 décembre 2018, le projet de vie de Mariem, victime indirecte de torture voit le jour. Ensemble avec l'équipe de SANAD, Mariem a développé et affiné son idée de créer un restaurant pour des ouvriers d'une zone industrielle dans les

alentours du Kef. SANAD la conseille pour le choix des produits et la conception du marketing, la définition de sa clientèle et le choix de l'emplacement. Mariem acquiert

les bases de gestion de la comptabilité. Fin 2018, elle ouvre son restaurant qui connaît du succès jusqu'à aujourd'hui.





KHOULOU,
30 ans,
est divorcée
et maman
d'une petite
fille de
10 ans.

Elle porte
le niqab depuis
l'âge de 16 ans.

EN 2017 KHOULOU S'EST RETROUVÉE FICHÉE

à cause de sa tenue vestimentaire et du
**DÉPART DE SON
MARI EN SYRIE.**

**LE HARCÈLEMENT
POLICIER**

COMMENCE ALORS.



KHOULOU A PEUR.

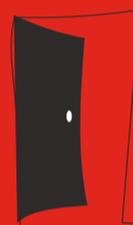
Sa fille et elle
se retrouvent
isolées
socialement.



FIN 2019

KHOULOU
approche SANAD pour
demander une assistance

**PSYCHOLOGIQUE,
SOCIALE ET JURIDIQUE.**



EN FÉVRIER 2020

La prise en charge
psychologique débute.

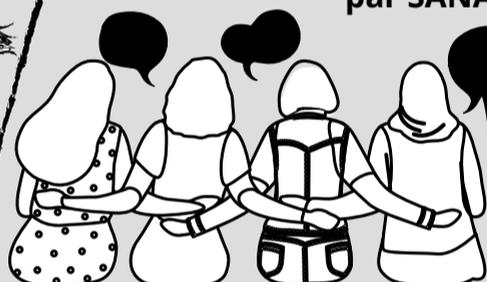
**L'ÉTAT DE KHOULOU
S'AMÉLIORE CONSIDÉRABLEMENT.**



EN 2021

Elle intègre le groupe de parole
des femmes fichées mis en place
par SANAD.

**LE PARTAGE DES EXPÉRIENCES
ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES FEMMES
VICTIMES LUI DONNE PLUS DE
CONFIANCE EN ELLE.**



**KHOULOU SE RECONSTRUIT
ET VEUT REPRENDRE
SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ.**

SANAD l'appuie pour faire des formations
professionnelles et chercher du travail.

SUR LE PLAN JURIDIQUE

SANAD Elhaq œuvre à faire
cesser le harcèlement
policié infligé
à Khoulood.

ELLE SAISIT

**LE TRIBUNAL
ADMINISTRATIF**

STOP



EN AVRIL 2022

Le tribunal ordonne

**LA SUSPENSION
DU FICHAGE
DE KHOULOU.**



UNE PREMIÈRE VICTOIRE
en attendant une décision
définitive qui devrait

**METTRE
FIN À SON**

2019

" ÊTRE "

0475
bénéficiaires
accompagnés par SANAD

Une nouvelle approche territoriale et une expertise acquise sur le fichage

S

S17

S17

S17

S17

S17

S17

S17

S17

Le transfert du centre SANAD de Sidi Bouzid à Sfax en juin 2019 permet de se rapprocher des citoyens du Sud pour une meilleure couverture géographique de son programme.

« Être S » Le fichage dans la ligne de mire de SANAD

En décembre 2019, l'OMCT publie son rapport « Être S » dénonçant le harcèlement policier exercé à l'encontre de dizaines de milliers de Tunisiens qui sont fichés et soumis à des mesures de contrôle liberticides de la part du ministère de l'Intérieur en raison de leurs liens présumés avec une activité terroriste. Les personnes ciblées par des mesures sont souvent empêchées de voyager, privées de papiers officiels, harcelées par la police à leur domicile, dans la rue, sur leur lieu de travail, arrêtées et interrogées en dehors de toute procédures judiciaires... Elles se retrouvent isolées, perdent leur emploi, sont parfois contraintes de divorcer.

Leurs parents et enfants sont traumatisés, angoissés et en dépression... Ces personnes subissent, parfois depuis des années, une punition arbitraire sans jugement, sans motivation et sans date de fin ; une peine qui engendre des effets dévastateurs pour elles, leur famille et leur communauté. Un bénéficiaire de SANAD parlera justement de ces pratiques comme d'« une peine prononcée par personne et appliquée par tout le monde ».

En 2019, un tiers des personnes qui contactent SANAD sont soumises à des mesures de contrôle administratif (S17 et autres).

« Ce qui est en question, ce n'est bien sûr pas la nécessité pour l'État tunisien de protéger la population contre les actes terroristes qui s'attaquent aux valeurs les plus fondamentales des droits humains. Ce qui est en cause c'est comment s'exerce cette action étatique : s'inscrit-elle dans le respect du droit ou est-elle entachée d'arbitraire ? Soyons clairs : un système de surveillance kafkaïen ne promeut pas la sécurité, mais risque au contraire de nourrir l'extrémisme violent, comme l'expérience nous l'a démontré à maintes reprises. » Gerald Staberock, secrétaire général de l'OMCT.

L'histoire de 2019



Kais est coach sportif dans la région de Grand Tunis. Il fait l'objet d'une surveillance policière depuis que son frère est parti faire le jihad en Syrie en 2014. En septembre 2016, il a fait une demande de renouvellement de sa carte d'identité. L'agent qui a enregistré sa demande lui a, par erreur, donné un document mentionnant son fichage S17. Deux mois plus tard, il a voulu obtenir son passeport, ainsi que son B3 pour postuler à des offres d'emploi, mais il n'a jamais obtenu de réponse. Au début de l'année 2018, Kais a reçu une offre d'emploi pour travailler comme

coach sportif dans un pays du Golfe. Son avocat l'a accompagné à la direction des frontières et de l'étranger pour savoir où en est la demande de passeport et un agent leur a répondu que la procédure était en cours. Kais a donc dû décliner l'offre d'emploi. En juin 2019, il a eu une nouvelle opportunité professionnelle pour travailler en France mais a de nouveau dû y renoncer en l'absence de passeport. En août 2019, son avocat a introduit un recours pour contester le refus de délivrance de passeport et de B3. En 2020, Kais a pu récupérer son passeport et travaille aujourd'hui en tant que coach sportif dans un pays du golfe.

Le savez-vous ?

Les victimes directes de torture et/ou de mauvais traitements sont majoritairement des hommes (85%), les membres les plus impactés de leurs familles sont des femmes (plus que 80%) et leurs enfants qui sont également pris en charge par SANAD.

Des nombreuses histoires des bénéficiaires de SANAD qui subissent des mesures de contrôle administratif en raison de leur fichage rappellent les histoires des victimes de torture que nous racontons dans les nombreux rapports d'activités et rapports thématiques de SANAD.

Visitez notre site
omct-tunisie.org/document

EN 2016,

LA VIE DE MOSBEH, UN JEUNE OUVRIER JOURNALIER, TOURNE AU DÉSASTRE.



Recherché pour une infraction de droit commun, il est arrêté en décembre 2016.

AU POSTE, IL REÇOIT UN VIOLENT COUP SUR LA TÊTE QUI PROVOQUE UN TRAUMATISME CRÂNIEN.



MOSBEH SE RETROUVE AVEUGLE ET PARALYSÉ. SA TÊTE EST DÉFORMÉE.

IL TOMBE DANS LE COMA PENDANT 16 JOURS.



EN FÉVRIER 2017,

SANAD PREND CONNAISSANCE DE LA SITUATION DE MOSBEH et propose à sa famille de l'aider à recouvrer la santé et à obtenir justice contre ses agresseurs.



UN LONG PARCOURS DU COMBATTANT commence pour Mosbeh, accompagné par SANAD sur le chemin de la réhabilitation.




EN SEPTEMBRE 2017 ET FÉVRIER 2018

DEUX INTERVENTIONS CHIRURGICALES AU NIVEAU DU CRANE SONT PRATIQUÉES AVEC SUCCÈS PAR UN MÉDECIN NEUROCHIRURGIEN DU RÉSEAU SANAD.



DE 2017 À 2022

Mosbeh bénéficie d'une centaine de séances de rééducation physique sur la prescription d'un autre médecin chirurgien orthopédique du réseau SANAD.

+100 SÉANCES DE RÉÉDUCATION PHYSIQUE



EN JUIN 2023

UN OPHTALMOLOGUE DU RÉSEAU SANAD LUI OPÈRE L'ŒIL.

MOSBEH RENAÎT !

IL A RECOUVRÉ LA VUE ET EST SORTIE DE SA PARALYSIE. IL EST DE NOUVEAU AUTONOME.



EN PARALLÈLE ET MALGRÉ DES OBSTACLES DE TAILLE,

SANAD ELHAQ

APPUIE SANS RELÂCHE MOSBEH DANS SA LONGUE ET DOULOUREUSE QUÊTE DE JUSTICE.



2020

La naissance de SANAD Elhaq

Depuis sa création, SANAD a accompagné des centaines de victimes de torture et mauvais traitements dans leur quête de justice. « Nous avons constaté qu'un écart criant persiste entre le cheminement que devraient prendre une enquête, puis un procès pour torture ou violences menés conformément aux standards internationaux et le devenir réel des plaintes déposées par les victimes. » explique Hélène Legeay, directrice juridique de l'OMCT. Les obstacles jalonnant l'accès

des victimes à la justice sont multiples. Certains résultent des défaillances des textes juridiques telle que la définition incomplète de la torture dans le code pénal tunisien. D'autres obstacles résident dans les mauvaises pratiques des magistrats et de la police judiciaire intervenant dans le cadre des enquêtes pour torture : les enquêtes sont d'une lenteur déraisonnable ; les actes d'enquêtes sont souvent insuffisants ; les expertises médico-légales sont peu concluantes.

Après sept années de pratique judiciaire, SANAD est arrivée à la conclusion que pour changer le fonctionnement de la justice, elle devait réformer son assistance juridique. Il ressort de ces observations que l'assistance juridique aux victimes de torture et mauvais traitements requiert une diligence, une constance dans l'effort, une technicité et une créativité juridique qui ne peuvent être assurées qu'à travers une meilleure circulation des informations, des analyses et des expertises entre SANAD et son réseau d'avocats en vue d'élaborer des stratégies de contentieux pertinentes.

En 2020, SANAD a créé SANAD Elhaq, une structure comprenant un pôle de documentation et un pôle d'analyse juridique qui travaillent de façon totalement intégrée. SANAD Elhaq renforce continuellement ses capacités pour faire preuve de toujours plus de rigueur et créativité juridique. La diversité des profils qui composent SANAD Elhaq (avocats tunisiens spécialistes de contentieux pénal et administratif, experts en documentation, experts en droit international, etc.) est une richesse et la garantie d'une assistance juridique de grande qualité.

Une histoire qui nous a marqués en 2020

En décembre 2020, Saber et Youssef, deux adolescents résidant dans le Nord-Ouest de la Tunisie, jouaient près de chez eux. Accostés par Amine, un jeune homme ivre qui les a insultés et leur a jeté des projectiles. Saber et Youssef l'ont fait fuir en lui jetant des pierres. Amine est revenu peu après accompagné par un proche, un agent de la garde nationale.

L'agent a frappé Saber et Youssef. Les parents des deux adolescents agressés ont conduit leurs enfants à l'hôpital. Toutefois, l'agent agresseur et plusieurs de ses collègues les ont suivis et ont exercé des pressions sur le médecin afin qu'il donne un certificat de repos à Amine pour justifier une plainte pour braquage à l'encontre de Saber et Youssef.

SANAD Elhaq remporte une première bataille



sieurs détenus et développe une analyse juridique démontrant que la détention de migrants à El Ouardia est systématiquement arbitraire. En collaboration avec ASF, Terre d'asile Tunisie et le FTDES, SANAD Elhaq saisit le tribunal administratif pour 22 migrants et obtient leur libération.

En avril 2020, en plein confinement, l'OMCT est interpellée sur le risque sanitaire au sein du centre d'hébergement d'El Ouardia où une trentaine de migrants sont détenus. SANAD Elhaq documente les cas de plu-

La même année, SANAD Elhaq obtient d'autres décisions positives du tribunal administratif qui suspend le fichage et les mesures de contrôle administratif imposées à des bénéficiaires fichés S.

Merci à l'équipe de SANAD Elhaq



Hélène

Directrice juridique amène de l'innovation et de la créativité à l'action judiciaire de SANAD Elhaq.



Inès

Conseillère juridique rejoint l'OMCT en 2015 et coordonne les travaux de SANAD Elhaq.



Hafid

Conseiller juridique rejoint SANAD Elhaq en 2021 et assure la coordination avec l'INPT.



Paola

Conseillère juridique rejoint SANAD Elhaq en 2022 avec un focus sur la documentation médico-légale.

Actualités

Le contexte de la pandémie de Covid-19 au début de 2020 et le confinement général exigent que l'équipe SANAD adapte rapidement ses modes de fonctionnement en fournissant une assistance à distance à ses bénéficiaires. La crise sanitaire aggrave les inégalités économiques et entrave encore davantage l'accès aux droits. Grâce à la flexibilité de ses partenaires, SANAD maintient une assistance pluridisciplinaire efficiente.

SANAD, en coopération avec PDM-T et le CGPR, lance la production d'une vidéo de sensibilisation adressée aux détenu-e-s afin d'apaiser les angoisses dans les prisons. La vidéo parle avec humour de l'impact psychologique de l'enfermement dans un temps de confinement et de l'importance des gestes barrières. La vidéo est régulièrement diffusée dans tous les établissements pénitentiaires.



2020

0576

bénéficiaires
accompagnés par SANAD

2011



La révolution tunisienne, le point de bascule

APRÈS SA LIBÉRATION, MONGI EST PHYSIQUEMENT ET PSYCHOLOGIQUEMENT ATTEINT. IL VIT SOUS CONTRÔLE POLICIER QUOTIDIEN, SANS LOGEMENT ET SANS RESSOURCES.



Mongi est de nouveau arrêté et torturé dans le poste de Jendouba



1993

Il est condamné à 6 mois d'emprisonnement et 10 ans de contrôle administratif pour « appartenance à une association illégale ».

FÉVRIER 2023

AVEC LE SOUTIEN DE SANAD, MONGI PORTE SON AFFAIRE DEVANT LA JUSTICE ADMINISTRATIVE POUR OBTENIR RÉPARATION POUR TOUT CE QU'IL A SUBI. IL POURSUIT L'ÉTAT TUNISIEN POUR TORTURE, MAUVAIS TRAITEMENTS ET DÉNI DE JUSTICE.



SI LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF LUI DONNE RAISON, CE SERA UN GRAND MESSAGE D'ESPOIR ENVOYÉ À TOUTES LES VICTIMES

APRÈS 30 ANS DE DÉNI DE JUSTICE, L'ESPOIR RENAÎT

2012

Mongi porte enfin plainte pour torture. L'espoir de justice commence à germer.



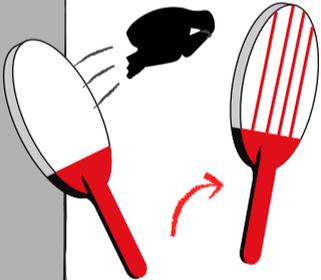
2014

L'enquête se termine par une mise en accusation des tortionnaires de Mongi. Mais ces derniers font appel.



2015/2020

Mongi vit cinq ans de saga judiciaire. Son dossier est trimballé entre plusieurs chambres de mise en accusation et la Cour de cassation qui le font naviguer entre espoir et désillusion.



MONGI N'ENTEND PAS BAISSER LES BRAS !

La Cour de cassation achève sa quête de justice en confirmant que, la torture n'étant pas criminalisée dans le code pénal à l'époque des faits, il n'y a pas lieu de poursuivre les agresseurs.

2020



1991

BATTU, PRIVÉ DE NOURRITURE

Mongi est de nouveau arrêté. Torturé en garde à vue à Jendouba, il l'est aussi à plusieurs reprises en prison



IL NE VOIT PLUS SON FILS.

Sa femme demande le divorce.



1988

Les autorités ferment sa pâtisserie.

Il n'a plus de revenus et accumule les dettes.

PAÏTSSERIE

FERMÉ



MAI 1987

Mongi HAMDY un pâtissier marié et père d'un enfant de trois ans, est arrêté par la police. Soupçonné appartenir à un mouvement islamiste, il est détenu et torturé pendant 15 jours puis libéré.



MONGI HAMDY

2021

0659

bénéficiaires
accompagnés par SANAD

Dans un contexte politique difficile, SANAD continue d'innover

Actualités

L'année débute par une importante vague de répression. Des jeunes issus de quartiers défavorisés descendent dans la rue pour dénoncer leur marginalisation économique et politique ainsi que les violences policières et l'impunité qui les recouvre. Les protestations sont sévèrement réprimées. Près de 1.600 manifestants présumés sont arrêtés. SANAD se lance dans une documentation d'urgence pour consigner et dénoncer les nombreuses violations procédurales et violences accompagnant les arrestations.

Fin juillet 2021, la Tunisie connaît un nouveau bouleversement,

plus profond et plus durable, à travers l'instauration par le président de la République de l'État d'exception. C'est le début d'une nouvelle ère marquée par la multiplication des mesures liberticides et des atteintes à l'État de droit.

Contre vents et marées, SANAD met son expertise au service des victimes de la violence institutionnelle de tous bords.

SANAD Elhaq poursuit sa mission avec des contentieux stratégiques novateurs. Nous nous attaquons à l'épineux problème de l'absence des agents sécuritaires accusés à leur procès, devant les chambres spécialisées en justice transitionnelle.

Nous portons plainte contre les officiers de police judiciaire qui omettent de délivrer les mandats d'amener ordonnés par les chambres et demandons le gel des avoirs des accusés. C'est avec une grande satisfaction que nous voyons certains accusés comparaître pour la première fois devant les juges quelques mois plus tard, inquiets que leurs biens puissent être confisqués.

Dans le même temps, SANAD Elhaq accroît et diffuse son expertise en matière de harcèlement policier des personnes fichées. Depuis l'instauration de l'État d'exception, les victimes de restrictions arbitraires de liberté sont toujours plus



nombreuses et leurs profils se diversifient. Nous publions des modèles de recours devant le tribunal administratif afin d'appuyer les avocats dans la représentation de leurs clients fichés et nous déposons un nouvel ensemble de recours pour onze bénéficiaires.

Le savez-vous ?

L'idée que la torture n'est faite que pour obtenir des aveux est une idée reçue notamment véhiculée par le droit tunisien qui présente une mauvaise définition de la torture. L'article 101 bis du Code pénal limite en effet les objectifs de la torture à l'obtention d'aveux ou d'informations ou à l'exercice d'une discrimination raciale. On est loin de la définition internationale qui interdit notamment la torture exercée à des fins punitives.



Dans la majorité des cas documentés par SANAD, les agents recourent à la violence pour punir les victimes davantage que pour obtenir des aveux. Depuis sa création SANAD exerce un plaidoyer pour la réforme de l'article 101 bis qui est une cause majeure d'impunité.

Une histoire qui nous a marqués en 2021



Abdesslam est arrêté après le couvre-feu dans la nuit du 28 février. Il est diabétique et son état de santé ne cesse de se détériorer pendant sa garde à vue. Le 2 mars, il est placé en détention provisoire à la prison de Thyna. Le lendemain, son état est tel qu'il doit être transféré à l'hôpital. Il meurt pendant le trajet, victime de négligences en série. SANAD Elhaq mandate un avocat et l'OMCT se

constitue partie civile dans le cadre de l'enquête. Nous obtenons la mise en accusation de 20 agents publics.

Le cas d'Abdesslam est un des 16 cas documentés par SANAD depuis 2014 dans lesquels les victimes sont mortes dans des circonstances toujours non élucidées au cours de leur détention ou à la suite d'un contact avec la police.

Merci à l'équipe de coordination de SANAD



Najla

Directrice de SANAD coordonne l'équipe et l'action commune de SANAD.



Nejla

Chargé de projet coordonne avec Najla l'action commune entre les trois bureaux de SANAD.



Mohamed

Chargé logistique accompagne l'équipe de SANAD et les bénéficiaires pour l'achat des médicaments etc.

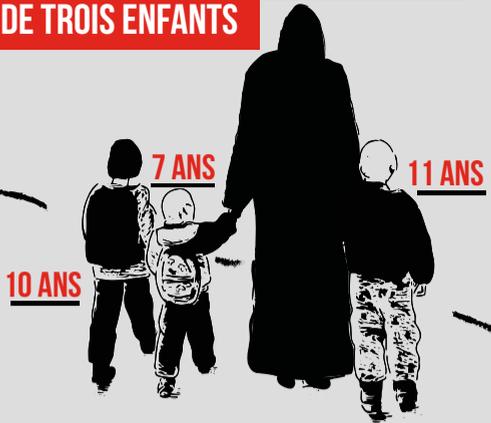


Amen

Chargé des actions culturelles au sein de SANAD développe des activités avec les bénéficiaires.

SAMIRA EST UNE JEUNE VEUVE

DE 32 ANS, MÈRE DE TROIS ENFANTS



EN 2016

SAMIRA EST FICHÉE S.

Ses trois enfants et elle sont victimes d'un harcèlement policier intense à cause d'un crime commis par son défunt mari.



SAMIRA SOUFFRE ÉNORMÉMENT

DES DESCENTES DE POLICE À SON DOMICILE

ET DE LA STIGMATISATION SOCIALE DUE À SON FICHAGE ET À SON STYLE VESTIMENTAIRE.



SES DEMANDES DE TRAVAIL SONT CONSTAMMENT

REFUSÉES.



SANS AUCUNE SOURCE DE REVENU.

Samira se retrouve dans une situation socio-économique très précaire.



EN OCTOBRE 2022

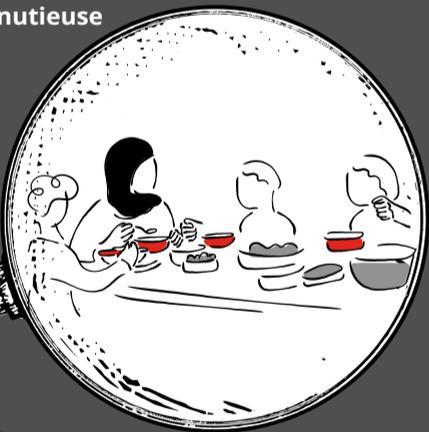
elle sollicite SANAD pour l'aider à trouver un travail

POUR SUBVENIR AUX BESOINS DE SES ENFANTS.



SANAD effectue une étude minutieuse de la demande de Samira, en tenant compte de ses

CAPACITÉS ET COMPÉTENCES.



DÉCEMBRE 2022

SANAD lui fournit de la matière première pour démarrer son projet de préparation

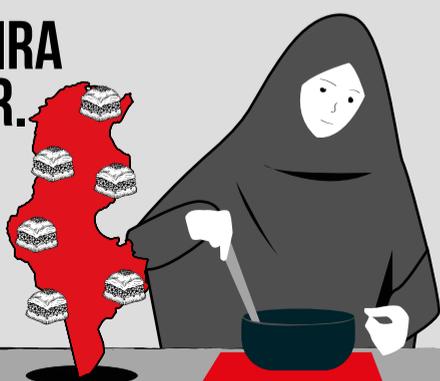
ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS SUCRÉS.



JANVIER 2023

LE PROJET DE SAMIRA VOIT ENFIN LE JOUR.

Grace à sa volonté et son énergie, Samira gagne la confiance de sa clientèle qui ne cesse de s'élargir à tout le pays.



AVEC L'APPUI DE SANAD L'ESPOIR DE VIVRE RENAIT DE NOUVEAU.

SAMIRA PREND UN NOUVEAU SOUFFLE



0784
bénéficiaires
accompagnés par SANAD

2022

SANAD responsabilise l'État



Sur les 220 plaintes déposées par SANAD depuis sa création, peu ont donné lieu à une enquête sérieuse, encore moins à un procès et rares sont celles qui ont abouti à une condamnation des agents agresseurs.

La justice pénale est nécessaire mais insatisfaisante. SANAD Elhaq initie en parallèle un nouveau contentieux, devant la justice administrative. Il s'agit de mettre en cause la responsabilité de l'État pour des tortures et mauvais traitements perpétrés par ses agents publics.

Toute l'équipe SANAD se mobilise pour constituer des recours solides. SANAD Elhaq publie un

guide sur le contentieux administratif en responsabilité et forme ses avocats. En parallèle, l'équipe œuvre à la documentation médicale des violations. Pour obtenir une réparation de la part de l'État, il faut prouver les violences et évaluer les séquelles. La preuve médicale constitue un ingrédient déterminant pour un recours gagnant.

En 2021, avec son partenaire du réseau SOS torture, l'association espagnol Sira, SANAD avait organisé une formation des psychologues de PDM-T à la documentation de la torture selon les standards internationaux fixés par le Protocole d'Istanbul. En 2022, SANAD, PDM-T et un médecin légiste consultant élaborent les premiers rapports médicaux destinés à être portés en justice.

SANAD Elhaq un travail qui porte ses fruits :

15
condamnations dans 9 affaires

Entre décembre 2021 et décembre 2022, SANAD Elhaq obtient la condamnation de 14 agents de police et un infirmier hospitalier à l'issue de neuf procès concernant 10 bénéficiaires SANAD.

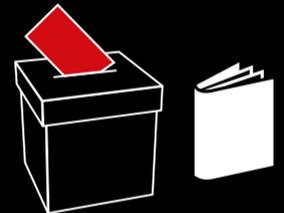
Ces succès s'expliquent en grande partie par la méthode de travail adoptée. L'équipe de SANAD Elhaq travaille de façon concertée avec les avocat.e.s. La documentation de chaque cas est menée et retravaillée par les coordinatrices juridiques et la stratégie juridique est discutée conjointement avec l'avocat.e mandaté.e. Au fil des années, les avocat.e.s ont amélioré la

qualité de leurs plaintes et introduit des raisonnements en droit international. En outre, chaque dossier de bénéficiaire est discuté régulièrement pour réévaluer la stratégie, définir les prochaines démarches à mettre en œuvre par l'avocat.e, identifier les éléments de preuve supplémentaires à fournir, les expertises à effectuer, les raisonnements juridiques à promouvoir. Cette révision régulière de chaque dossier est l'occasion de relancer la justice pour que le dossier progresse et ne tombe pas dans l'oubli, comme cela a longtemps été le cas.

Actualités

Le 25 juillet 2022, la Tunisie vote pour l'adoption d'une nouvelle constitution à l'issue d'un référendum marqué par une faible participation.

La nouvelle constitution prévoit des pouvoirs présidentiels très importants.



Une histoire qui nous a marqués en 2022



Leïla, 50 ans, vient de perdre son mari. En manque d'argent, elle décide de rouvrir l'aire de jeux qu'il gérait. Des policiers débarquent et lui demande de fermer le lieu. Leïla se rend au poste de police pour régulariser sa situation. Le chef du poste lui ordonne de partir.

Leïla insistant pour récupérer son matériel confisqué, le policier lui assène alors des gifles, essaie de l'étrangler avec son foulard, la menotte sur une chaise et la roue de coups de poings et de coups de pieds. Ses filles qui attendent devant le poste l'entendent hurler et veulent intervenir. Elles sont agressées à leur tour par le chef de poste, devant une quinzaine de policiers passifs. Leïla est aujourd'hui poursuivie pour outrage à agents pour avoir porté plainte pour les violences subies.

Le savez-vous ?

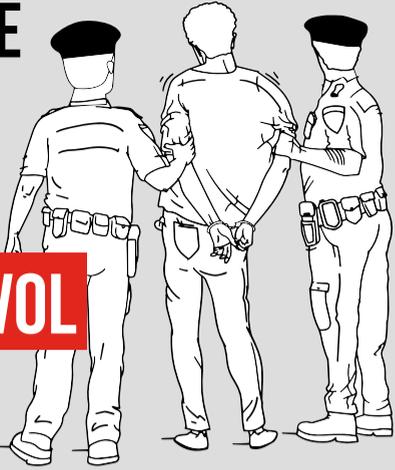
57 % des victimes d'agressions policières prises en charge par SANAD ces deux dernières années sont poursuivies pour outrage.

Ces poursuites font suite à des plaintes déposées par les agents agresseurs afin de justifier l'arrestation des victimes et de décrédibiliser leurs plaintes pour torture ou violence. Dans la quasi-totalité des cas, les enquêtes pour outrage avancent beaucoup plus rapidement que les plaintes déposées par les victimes contre leurs agresseurs.

En 2022, après une décennie de partenariat fructueux et des échanges réguliers, l'administration pénitentiaire suspend la collaboration avec l'OMCT dans un contexte politique tendu.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE

AHMED EST ARRÊTÉ POUR VOL EN JUIN 2020.



MARQUÉ PAR LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DE SA FAMILLE ET LA MORT DE SON FRÈRE,

AHMED A DÉVELOPPÉ DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES QUI L'ONT FAIT DÉRIVER VERS LA DÉLINQUANCE



3 JUIN 2021

une cour d'appel le déclare **IRRESPONSABLE PÉNALEMENT** et ordonne son internement d'office à l'hôpital psychiatrique. L'hôpital Razi n'ayant pas de place pour l'accueillir

مستشفى الرازي
HOPITAL RAZI



AHMED RESTE EN PRISON, EN TOUTE ILLÉGALITÉ.

Commence une longue période de détention arbitraire qui aboutit

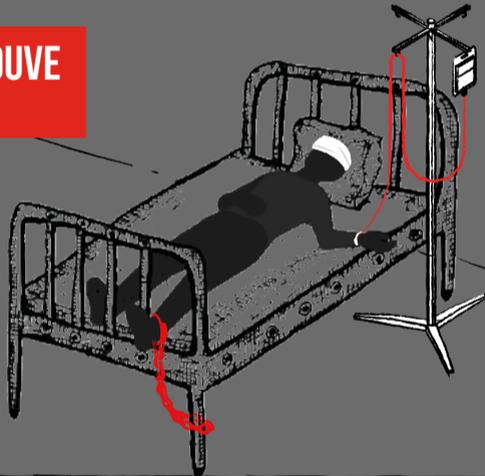
À UN ACCIDENT NON ÉLUCIDÉ DANS SA CELLULE, LE 1^{ER} JANVIER 2023.



LE PÈRE D'AHMED RETROUVE SON FILS À L'HÔPITAL

DE LA RABTA DANS UN ÉTAT CATASTROPHIQUE.

Paralyse définitive des jambes, traumatisme crânien, contusions, torsion du bassin.



En dépit des protestations des médecins,

LES GARDIENS LE MAINTIENNENT

MENOTTÉ PAR LES CHEVILLES À SON LIT D'HÔPITAL.

SES JAMBES S'INFECTENT, IL RISQUE L'AMPUTATION.

Ahmed passe huit mois à l'hôpital, dans l'attente de son retour chez lui.

CONTRE TOUTE ATTENTE, LE 14 AOÛT, IL EST TRANSFÉRÉ À LA PRISON DE MORNAGUIA, SANS ORDRE JUDICIAIRE.



Son état de santé se dégrade très vite, sans qu'il ne bénéficie de soins appropriés.

L'AVOCATE DE SANAD MULTIPLIE LES RECOURS POUR LE FAIRE LIBÉRER, EN VAIN... LES TRIBUNAUX SE RENVOIENT LA BALLE



DANS UN JEU DE PING PONG SORDIDE !

23 AOÛT 2023

Ahmed décède. Sa famille n'est même pas officiellement prévenue.



UNE ENQUÊTE EST OUVERTE POUR MORT SUSPECTE.

SANAD SE BAT AU CÔTÉ DE LA FAMILLE D'AHMED POUR SANCTIONNER TOUS LES RESPONSABLES DE CETTE MORT QUE TOUT LE MONDE A VU VENIR SANS AGIR.



2023

0888
bénéficiaires
accompagnés par SANAD

L'insertion socio-professionnelle au cœur de SANAD

Alors que la crise économique fait sombrer chaque jour davantage de personnes dans la précarité,

SANAD constate le besoin primordial pour ses bénéficiaires d'avoir une source de revenus. Comment se réparer psychologiquement et physiquement, comment poursuivre une longue quête de justice sans savoir si on pourra nourrir ses enfants le lendemain...

Pour aider ses bénéficiaires à subvenir à leurs besoins vitaux, SANAD intègre l'aide à l'insertion socio-professionnelle dans son programme de prise en charge.

SANAD accompagne des bénéficiaires dans la création de micro-entreprises à travers l'achat de matériaux de base nécessaires au démarrage de leur projet. Elle les aide à acquérir une autonomie, une indépen-

dance qui va faciliter leur processus de réhabilitation et leur retour à une vie de famille « normale ».

SANAD appuie des bénéficiaires pour qu'ils suivent des formations professionnelles afin de les doter des compétences nécessaires à leur reconversion et/ou intégration sur le marché d'emploi.

SANAD continue son plaidoyer auprès du ministère des Affaires sociales et du ministère de la Formation professionnelle et de l'emploi pour une intégration plus large et plus efficiente des victimes de torture et de mauvais traitement dans les domaines professionnels, intégration qui est essentielle dans leur démarche de (re)construction de vie.

SANAD change des vies

Sonia, 36 ans, est l'épouse d'un détenu et mère de 3 enfants. Elle vit dans une situation socio-économique précaire profonde. SANAD l'a appuyée sur tous les niveaux. Nous avons soutenu la réalisation de son projet professionnel à travers l'achat du matériel nécessaire. Nous l'avons soutenue pour s'inscrire dans une école afin qu'elle surmonte

son analphabétisme. Nous avons pris en charge l'inscription de ses enfants dans une garderie scolaire pour assurer leur soutien scolaire. Nous sommes enfin intervenus auprès de l'hôpital pour qu'elle puisse récupérer son carnet de soins confisqué.

Depuis, Sonia arrive à assurer une vie digne à ses enfants.



Déjà 10 ans passés à assister des victimes de torture et mauvais traitements en Tunisie.

10 ans de coopération institutionnelle, de collaborations inter-associatives, de soutien aux partenaires dans tout le pays.

10 ans de militantisme pour l'éradication du phénomène

tortionnaire et la lutte contre l'impunité, dans des contextes fluctuants et souvent compliqués.

La collaboration avec nos partenaires nous a renforcés durant toutes ces années.

Nous sommes fiers d'avoir déjà pu apporter un soutien social, psychologique, médical et juridique à plus de 900 bénéficiaires et espérons pouvoir demeurer à leur côté pour la décennie à venir.

Merci à l'équipe de gestion et de l'administration qui appui l'action de SANAD au quotidien



Marwa
Finance
manager



Safa
Operations
manager



Faten
Chargée des
ressources
humaines



Seif
Spécialiste en IT
et sécurité digitale



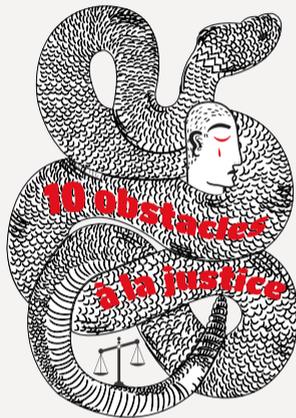
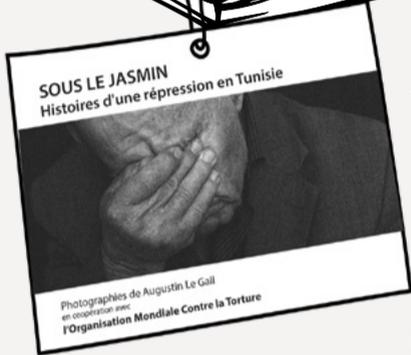
Nadia
Chargée de
finance



Gabi
Directrice
du bureau

Les histoires créent une communauté.

Le storytelling est notre obligation envers la prochaine génération.



Ce sont les histoires humaines qui nous touchent profondément. C'est comprendre comment une série de circonstances change le cours d'une vie, souvent de la manière la plus brutale qui soit. C'est comprendre comment le recours à la violence, à l'injustice et à l'ignorance conduit à la souffrance, à la rupture et à la déshumanisation.

C'est comprendre comment l'accompagnement et la bienveillance facilitent la guérison et donnent de l'espoir. Depuis sa création, SANAD a l'ambition de raconter les nombreuses histoires qui façonnent notre assistance directe et notre plaidoyer.

rement à la rencontre des jeunes de diverses communautés. L'éducation et les échanges transgénérationnels contribuent grandement à changer les mentalités.

Depuis 2017, « Le Monde De Kadar » (LMDK) nous accompagne dans notre voyage en tant que partenaire créatif pour rendre les histoires de nos bénéficiaires plus visibles, plus tangibles et plus manifestes.

Merci à Kadar et à l'équipe de LMDK Agency pour leur soutien professionnel tout au long de ces années!

Raconter des histoires sur l'impact de la violence institutionnelle aide à garder une mémoire collective du passé afin de mieux faire dans l'avenir. Notre exposition de photos «Sous le Jasmin», en coopération avec Augustin Le Gall, a été une première en permettant aux survivants de la torture de s'exprimer par le biais de l'art. Leurs témoignages ont inspiré de jeunes photographes de toute la Tunisie à rechercher au sein de leurs communautés des histoires humaines qui parlent d'injustice et de résilience. L'exposition «Menna Finna» est la preuve de ce travail engagé avec les jeunes. SANAD va réguliè-

SANAD est comme un puits qui recueille les histoires. SANAD les préserve et constitue une source d'empowerment et de changement. Les histoires visent à sensibiliser les professionnels des tribunaux et de l'administration publique. Les histoires visent à sensibiliser le grand public.

LES HISTOIRES APPELLENT À LA NON-RÉPÉTITION AFIN DE GARANTIR QUE LES VIOLATIONS SYSTEMIQUES DES DROITS HUMAINS NE SE REPRODUISENT PAS.



MENNA FINA
منافينا





Espoir, respect et droits

SANAD est née dans une démocratie naissante avec un héritage historique de société étatisée et de violence orchestrée par l'Etat. La Tunisie est accueillante, chaleureuse et joyeuse. Sa mentalité contraste fortement avec la réalité. Depuis sa création à la fin des années 1980, l'OMCT a fièrement soutenu ses partenaires de la société civile qui luttent contre la torture et l'impunité en Tunisie. SANAD est le fruit de l'expérience de l'OMCT, de l'engagement et de l'innovation d'une jeune équipe de défenseurs tunisiens des droits humains, qui accompagnent inlassablement les survivants de la torture et des mauvais traitements depuis 2013. Les victimes sont au cœur de notre action. Elles inspirent et mobilisent notre équipe. Nous remercions nos bénéficiaires pour leur confiance et leur patience !

Nous rendons hommage à nos collègues de SANAD pour avoir apporté un soutien professionnel et un savoir-faire technique aux nombreux bénéficiaires qui ont frappé aux portes de SANAD au cours des dix dernières années. Chaque personne est accueillie avec bienveillance et beaucoup continuent à vivre dans l'espoir d'un avenir meilleur. SANAD n'a pas de préjugés. SANAD vit les principes mêmes sur lesquels elle a été fondée. SANAD rayonne dans toute la Tunisie depuis ses bureaux du Kef, de Sfax et de Tunis.

Nous rendons hommage à Me Mokhtar Trifi, qui nous guide dans notre action.

Mokhtar est un ami, un compagnon, un conseiller et un allié stratégique. Tu es un modèle et un mentor pour nous tous et toutes. Nous sommes inspirés par ton excellence, ton assiduité, ta sagesse et ton espièglerie. Tu es toujours du côté de ceux qui recherchent la justice, dans une lutte constante pour plus d'égalité dans la société. Nous comptons sur ton patronage pour les années à venir.

Nous rendons hommage à nos partenaires et amis sans lesquels SANAD n'aurait pas pu se développer et se professionnaliser. Nous apprenons ensemble, nous échouons ensemble, nous réussissons ensemble, nous sommes ensemble sur un voyage avec l'objectif de vivre librement dans un Etat de droits. Avocats, psychologues, médecins, travailleurs sociaux, administrateurs, activistes, éducateurs et communicateurs - nous sommes les parties intégrantes d'une mécanique humaine qui se bat pour une cause.

Nous remercions ceux qui, au sein de l'administration publique, ont répondu aux besoins des survivants de la torture et de la violence au cours des dix dernières années. La responsabilité assumée et démontrée par les acteurs étatiques est la clé de la réparation et de la guérison.



Rappelons que l'interdiction absolue de la torture et des traitements cruels et inhumains est le fondement du cadre universel des droits humains et une base pour toute société. Le soutien aux victimes doit être au premier plan si nous voulons réussir.

*Ensemble,
nous pouvons
construire un rempart
contre la violence
institutionnelle
et la torture.*

*Merci de votre
engagement !*

A la recherche des beaux mots

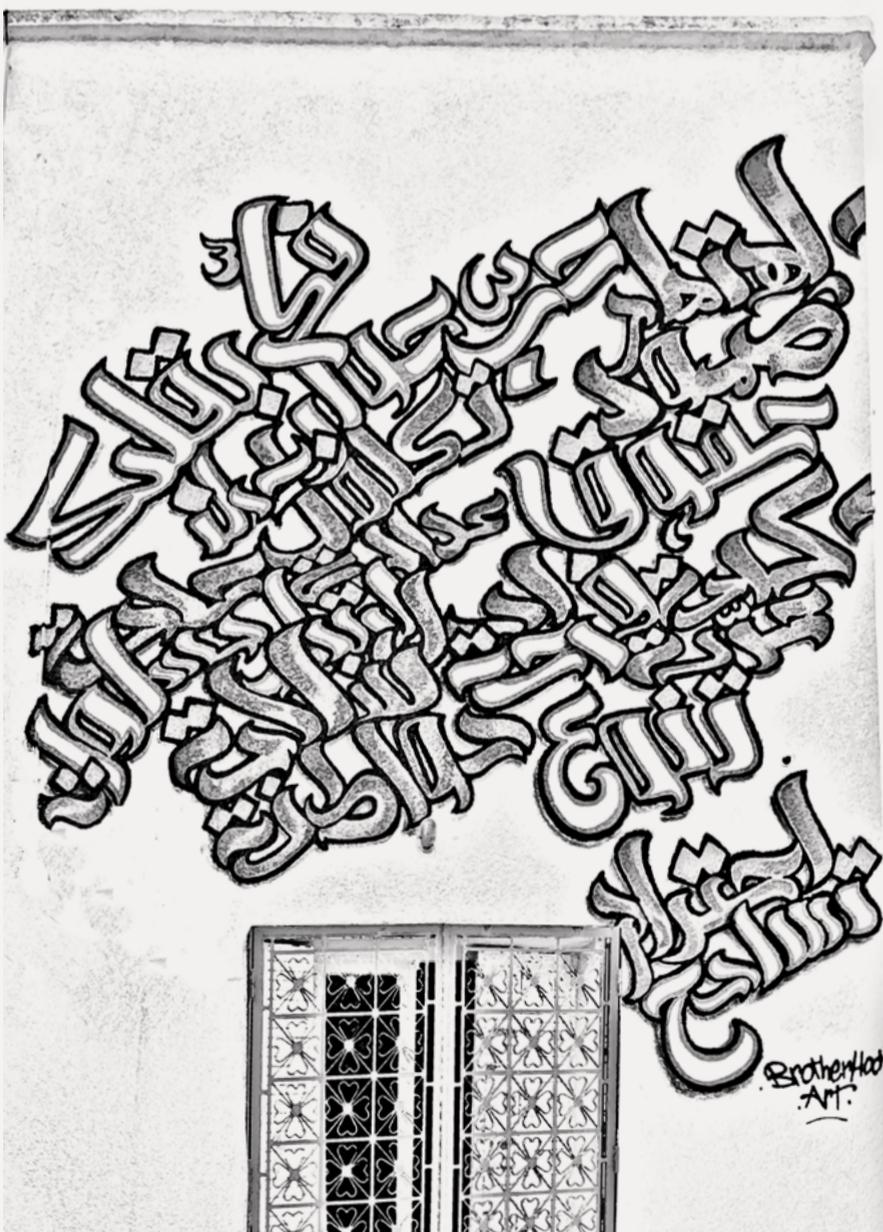
T V N N C W H F N E Y D W G L A U D T I O R D Q
 O E O D N B V G E O I E C I T S U J D U I B T R
 L Y A T C E P S E R I E N O D M S Y C H H F S E
 E O G U M F B U I O T T R W F A S E E P C D T V
 R W F B R I F A N J E Q A U Q D G O C B F H Q C
 A G C D M N N P V G S S S N S R W I Y U I L E N
 N H F C J P O O R N E F Q E I N W I N J R P P U
 C O V Y E M W I R W U E S B U M E Q T G N I L B
 E I I Y A A T L T I U G F I E Q I C O R E T T U
 B Q L T F E E E M A T P E Q P S I R G W O L E E
 N Y V M A T E L D N T E E Q H S Q H C R R J J M
 O D C E F P I L O Y L I S H E R M O T S E Q I Y
 Y A I U T B I B D F N T L U T W E U S E I G V E
 N O S V E I R C Y F N H G I A H R F N C R D E D
 O J U R E L R J I L R O Y E B E L L U A C C W U
 I V T F D R H A S T L N Q T P A S W T G L I P C
 T E L R D W S E D A R B T I P E H I E U I R E A
 N C H E C M R I I I W A T N T J O E E P Q E F T
 E A N R Q N Y D T H L W P G L N W O R E B O S I
 V V V E E G J R F E A O B I T L U T T E M E P O
 E E N G A G E N E N T P S D E F E N S E U R S N
 R Y E H E O R U C I T O Y E N N E T E P J V R Q
 P C N O N V I O L E N C E E G A L I T E P J W R
 I E G R U L T L C T N E M R E W O P M E V G L V



L'environnement sécuritaire en Libye est instable et dangereux. Le conflit a entraîné une détérioration significative de la situation économique et humanitaire dans le pays. Cela implique la pauvreté, les pénuries de nourriture, les coupures d'électricité fréquentes, les déplacements massifs, l'insécurité, la violence sexuelle et de nombreuses violations des droits humains, souvent odieuses, qui affectent les Libyens comme les migrants en Libye.

L'OMCT avec des partenaires libyens associatifs ont créé le réseau anti-torture libyen (LAN) pour s'engager ensemble dans la documentation, l'assistance aux victimes et le plaidoyer pour la protection et la prévention de la torture en Libye. L'engagement et la solidarité de l'équipe SANAD ont joué un rôle déterminant dans la prise en charge et la réhabilitation des survivants de torture libyens pour les aider à surmonter les traumatismes et à retrouver leur dignité. En fournissant une réponse immédiate et sans faille aux besoins médicaux et psychosociaux des victimes de torture venant d'un pays marqué par l'insécurité et les violations systémiques et graves des droits fondamentaux, le programme SANAD a pu apporter une assistance empreinte de compassion et une lueur de réconfort aux victimes et à leurs familles.

Depuis 2013, 10 victimes de torture libyennes ont bénéficié des services fournis par le programme SANAD. Derrière ce nombre se cache des histoires poignantes de courage et de résilience. Ces victimes ont été accueillies avec une chaleur humaine et une expertise de premier ordre. Plus qu'un programme d'assistance, SANAD est pour les victimes venant de Libye une source de renouveau et d'espoir.



- Intégrité
- Sécurité
- Réfugiés
- Lutte
- Education
- Respect
- Réhabilitation
- Prévention
- Non-violence
- Diversité
- Engagement
- Migration
- Participation
- Citoyenneté
- Liberté
- Dialogue
- Défenseurs
- Empowerment
- Genre
- Discrimination
- Justice
- Éthique
- Censure
- Torture
- Solidarité
- Dignité
- Égalité

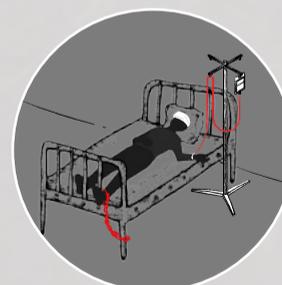
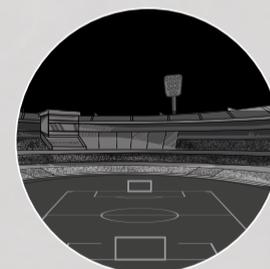
SANAD

un esprit d'équipe où nous sommes toutes et tous SANAD !



Merci à Hanen et Fatma d'être à nos côtés tout au long de ces années. Une pensée également à nos ancien-ne-s collègues qui ont aidé à faire grandir SANAD à travers ces 10 années. Merci à Hend, Taoufik, Zied, Mohamed, Samia, Emtyez, Halim, Mohamed, Camille, Mohsen, Youad, Sara et Jihene (au sein du bureau de Tunis), Afef, Housseem, Moez, Mourad, Achraf et Bilel, Hammadi et Fawez (au sein des bureaux de Sidi Bouzid, Sfax et le Kef).

ASSISTANCE SOCIALE
ASSISTANCE MÉDICALE
ASSISTANCE JURIDIQUE
ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE



SANAD Kef

Ave Mongi Slim
 Espace Zoghlemi
 1er étage - Apt. 2
 Le Kef 7100
 Tél : +216 78 223 022
 Fax : +216 78 225 052

SANAD Tunis

3, Rue Hassen Ibn Nooman
 Cité Jardins, Tunis 1002
 Tél : +216 71 791 114
 Fax : +216 71 791 115

SANAD Sfax

Ave Hedi Nouria
 Immeuble Baya Centre
 1er étage - Apt. 14
 Sfax 3000
 Tél : +216 74 404 474
 Fax : +216 74 404 478

NULLE CIRCONSTANCE
NE PERMET DE TOLÉRER
LA TORTURE